



Commission canadienne
de sûreté nucléaire

Canadian Nuclear
Safety Commission

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Rapport 2001-2002 sur les délibérations publiques et les décisions

LES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION



Linda J. Keen
Présidente et première dirigeante, Commission canadienne de sûreté nucléaire, Ottawa (Ontario)

M^{me} Keen a été nommée commissaire à plein temps et est entrée en fonction le 1^{er} novembre 2000. Elle exerce les fonctions de présidente et de première dirigeante depuis le 1^{er} janvier 2001.



Christopher R. Barnes
Directeur du Centre for Earth and Ocean Research et de la School of Earth and Ocean Sciences, Université de Victoria, Victoria (Colombie-Britannique)

M. Barnes a été nommé commissaire de la Commission le 23 janvier 1996.



Yves M. Giroux
Adjoint au recteur, Université Laval, Québec (Québec)

M. Giroux a été nommé commissaire de la Commission le 11 janvier 1995.



Alan R. Graham
Rexton (Nouveau-Brunswick)

M. Graham a été nommé commissaire de la Commission le 1^{er} janvier 1999.



Letha MacLachlan
Droit de l'environnement et des ressources, Calgary (Alberta)

M^{me} MacLachlan a été nommée commissaire de la Commission le 9 janvier 2001.

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Rapport 2001-2002 sur les délibérations publiques et les décisions

La Commission est un tribunal administratif indépendant qui rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de Ressources naturelles Canada. Elle se compose de tout au plus sept commissaires nommés par le gouverneur en conseil; sa présidente ou son président est commissaire à temps plein et les autres commissaires exercent leurs fonctions à temps partiel.

La Commission établit des politiques de réglementation sur les questions relatives à la santé, à la sûreté, à la sécurité et à l'environnement, rend des décisions concernant la délivrance des permis, prend des règlements ayant force obligatoire et met en œuvre des programmes. Elle tient compte, dans l'exercice de ses fonctions, des opinions et des préoccupations des parties intéressées. En ce qui concerne les permis, la Commission examine les recommandations formulées par son personnel et prend en considération les points de vue des promoteurs, des intervenants et des autres parties intéressées avant de prendre une décision finale en toute impartialité. Afin de faire preuve d'ouverture et de transparence, la Commission a recours autant que possible au mécanisme d'audiences ou de réunions publiques.

Afin de renforcer l'indépendance de la Commission, on a apporté des changements à la structure organisationnelle de la CCSN au cours de la période visée par le présent rapport. Le Secrétariat est ainsi devenu indépendant de la structure fonctionnelle de la CCSN et il a été réorganisé pour améliorer le soutien apporté aux commissaires. Son rôle est de planifier les activités de la Commission et d'épauler, sur les plans technique et administratif, la présidente et les autres commissaires.

La Commission continue d'améliorer ses processus d'audiences et de réunions publiques afin de faciliter et d'encourager la participation du public aux délibérations. Pour rendre encore plus transparent son processus décisionnel en matière de permis, elle ajoute maintenant aux comptes rendus des délibérations et aux motifs de décision de l'information complète sur les faits et le pourquoi de chaque décision. Le public a facilement accès à ces documents. Ces améliorations contribuent à faire de la CCSN l'un des meilleurs organismes de réglementation nucléaire au monde.

Voici quelques décisions importantes qu'a prises la Commission en 2001-2002 :

Ordonnance sur la sécurité : à la suite des attentats du 11 septembre, octobre 2001

Le 18 octobre 2001, à la suite des attentats terroristes du 11 septembre contre les États-Unis, la Commission a ordonné que l'on prenne immédiatement les mesures nécessaires pour renforcer la sécurité aux grandes installations nucléaires.

L'ordonnance obligeait les titulaires de permis à prendre un certain nombre de mesures supplémentaires.

Comités consultatifs : octobre 2001

Le 31 octobre 2001, la Commission a dissous le Comité consultatif sur la sûreté nucléaire et le Comité consultatif sur la radioprotection. Elle a conclu qu'elle avait besoin d'un mécanisme plus efficace et efficient pour obtenir ce genre de conseils. La Commission a le pouvoir de former les comités dont elle a besoin afin d'obtenir des avis impartiaux sur des questions techniques.

Institut Iter (International Fusion Energy Institute) : lignes directrices pour l'évaluation environnementale, mars 2002

L'institut Iter a signifié à la CCSN son intention de demander un permis pour préparer l'emplacement et construire une grande installation de recherche prototype à Clarington, Ontario. Les recherches auraient pour but de démontrer la faisabilité de l'énergie de la fusion thermonucléaire. La Commission a approuvé les lignes directrices pour l'évaluation environnementale, qui serviront à soumettre le projet à un examen préalable. Au moment de prendre sa décision, la Commission a demandé que des modifications précises soient apportées à l'ébauche des lignes directrices qui lui avait été présentée.

Délibérations de la Commission sur les permis et la réglementation Du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002

19 avril 2001

- Bruce Power Incorporated : Demande de permis pour l'exploitation des centrales nucléaires de Bruce-A et de Bruce-B
- Ontario Power Generation Incorporated : Demande de révocation des permis d'exploitation des centrales nucléaires de Bruce-A et de Bruce-B

2 mai 2001

- Centre canadien de rayonnement synchrotron incorporé : Demande de permis pour l'exploitation d'un accélérateur de particules de catégorie IB

29 mai 2001

- Énergie atomique du Canada limitée : Demande de renouvellement du permis d'exploitation des réacteurs MAPLE non producteurs de puissance
- Énergie atomique du Canada limitée : Demande de renouvellement du permis d'exploitation de la nouvelle installation de traitement aux Laboratoires de Chalk River
- Exemption pour les exploitants d'installations de catégorie II, y compris les accélérateurs de particules pour la recherche
- Modification du plan de transition en matière de réglementation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire CMD 00-M19 : points 1 et 2
- Permis d'entretien de l'équipement réglementé de catégorie II

28 juin 2001

- Cigar Lake Mining Corporation : Demande de permis pour préparer l'emplacement d'une mine d'uranium

9 août 2001

- COGEMA Resources Incorporated : Demande de permis d'exploitation d'une mine d'uranium
- Proposition d'exemption de l'application d'une partie du *Règlement sur l'emballage et le transport des substances nucléaires*

Les comptes rendus des délibérations, les motifs de décision et les transcriptions des audiences de la Commission sont diffusés sur le site Web de la CCSN à : www.suretenucleaire.gc.ca.

3 octobre 2001

- Ontario Power Generation Incorporated : Demande de modification du permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Pickering-A
- Délégation des autorisations aux termes des articles 18 et 31 du *Règlement sur la sécurité nucléaire*

4 octobre 2001

- Cameco Corporation : Demande de permis d'exploitation pour l'établissement de Key Lake
- Cameco Corporation : Demande de permis d'exploitation pour l'établissement de McArthur River
- Cameco Corporation : Demande de permis d'exploitation pour l'établissement de Rabbit Lake

18 octobre 2001

- Prise de l'ordonnance n° 01-1 : La Commission a ordonné aux grandes installations nucléaires de prendre certaines mesures pour renforcer la sécurité

15 novembre 2001

- Cameco Corporation : Demande pour gérer une installation nucléaire et évaluer les méthodes d'exploitation minière à l'établissement de Cigar Lake
- Centre canadien de rayonnement synchrotron : Demande de modification du permis d'exploitation d'accélérateur de particules
- Hydro-Québec : Demande de permis pour l'exploitation de l'installation de gestion des déchets radioactifs de la centrale nucléaire de Gentilly-2

13 décembre 2001

- COGEMA Resources Incorporated : Demande de renouvellement du permis d'exploitation de l'établissement minier de Cluff Lake
- Énergie atomique du Canada limitée : Demande d'autorisation de reprendre la mise en service des réacteurs MAPLE 1 et 2
- Énergie atomique du Canada limitée : Demande d'autorisation de commencer la mise en service de la nouvelle installation de traitement

14 décembre 2001

- Sites de gestion de résidus miniers ne faisant pas l'objet d'un permis
- Aires de gestion de déchets appartenant à l'État, anciens sites contaminés, sites d'enfouissement et appareils lumineux

17 janvier 2002

- Cameco Corporation : Demande de renouvellement du permis d'exploitation de la raffinerie d'uranium de Blind River
- Cameco Corporation : Demande de renouvellement du permis d'exploitation d'une installation de conversion d'uranium
- Zircotec Precision Industries Incorporated : Demande de permis pour l'exploitation de l'installation de fabrication de combustible nucléaire de Port Hope

28 février 2002

- Cameco Corporation : Révocation du permis d'extraction minière pour l'établissement de Dawn Lake
- COGEMA Resources Incorporated : Révocation du permis d'extraction minière pour l'établissement de Shea Creek
- TRIUMF : Demande de permis pour l'exploitation des accélérateurs de particules de catégories I et II de l'installation TRIUMF à Vancouver

1^{er} mars 2002

- Lignes directrices pour l'évaluation environnementale (portée du projet et de l'évaluation) du projet de redémarrage des tranches 3 et 4 de la centrale nucléaire de Bruce-A
- Lignes directrices pour l'évaluation environnementale (portée du projet et de l'évaluation) du projet d'installation Iter
- Cameco Corporation : Exemption relative à l'étiquetage des colis CL-2 contenant des boues de minerai d'uranium